

# «Pas de fusils dans la nature», la chasse plombée par les faits

Par [Florian Bardou](#) — 16 septembre 2019 à 06:51



Des chasseurs et leur setter pour l'ouverture de la chasse, à Lamnay (Sarthe), le 24 septembre 2017. Photo Jean-François Monie. AFP

Le réquisitoire anti-chasse du naturaliste Pierre Rigaux, à paraître mercredi, convainc par sa critique argumentée d'une pratique qui, en France, se révèle bien moins écologique que ce que ne professent ses partisans.

Tous les jours, [retrouvez le fil vert](#), le rendez-vous environnement de *Libération*. Aujourd'hui, une recommandation (livres, conférences, films, podcasts, etc.) de la rédaction.



C'est bien connu : dans nos campagnes, et jusque dans nos villes, [les sangliers pullulent](#). Il n'y a qu'à écouter ces agriculteurs dont les champs ont été ravagés par une harde ou ces riverains dont les jardins ont été saccagés pendant la nuit. Bilan des courses : 20 à 30 millions d'euros de dégâts estimés par an, en

premier lieu pour les cultivateurs de maïs intensif, dont les suidés raffolent. Les faits ne disent pas autre chose : depuis le début des années 2000, le nombre de sangliers dans l'Hexagone dépasse le million, contre «à peine quelques dizaines de milliers» quarante ans plus tôt. Mais c'est en réalité prendre le problème à l'envers, défend le naturaliste Pierre Rigaux dans son très convaincant *Pas de fusils dans la nature* (1) à paraître mercredi, notamment «à cause d'une cascade d'effets entre chasse et agriculture depuis les années 1970».

## Vernis écologiste

Reprenons : partout en France, les effectifs de sangliers ont explosé. C'est documenté. Mais on doit d'abord cette démographie à la disparition des petits animaux chassables, «qui a renforcé l'intérêt des chasseurs pour les sangliers». Les adeptes du fusil ont alors lâché dans la nature, et ce des années durant, des spécimens «croisés en captivité» – une pratique aujourd'hui interdite – tout en laissant sauvées les femelles reproductrices lors des parties de chasse. Ajoutez à cela d'autres facteurs comme l'extinction des prédateurs naturels, à l'instar du loup, et vous avez les éléments explicatifs de cette prolifération. «Le nombre faramineux de sangliers abattus chaque année est la conséquence mal maîtrisée d'une volonté politique et historique de disposer d'une abondance d'animaux à tuer, résume l'écologue. Les chasseurs ont maintenant le beau rôle, celui de régulateurs de sangliers, justifiant plus largement dans l'inconscient collectif leur rôle de régulateur de la faune sauvage.»

---

### A LIRE AUSSI

Acheter des zones naturelles... pour les préserver

---

La chasse au sanglier n'est évidemment qu'un exemple parmi les dizaines d'autres invoqués par Pierre Rigaux dans son réquisitoire anti-chasse très informé. Mais il illustre parfaitement ce qu'est la pratique cynégétique en France aujourd'hui : une succession de contradictions et d'aberrations recouvertes d'un vernis écologiste validé par l'Etat (ministère de l'Ecologie, autorités préfectorales, collectivités) et contre laquelle les écologistes eux-mêmes sont démunis – et parfois complices dans leur impuissance. Prenez les réserves naturelles, qu'elles soient nationales ou régionales. Ces espaces sont conçus comme des hauts lieux de la protection de la faune et de la flore. Pourtant, ce sont loin d'être des sanctuaires pour les espèces sauvages puisque la chasse – et pas seulement au motif de la «régulation» – y est bien souvent autorisée avec l'aval contraint des associations gestionnaires. «En Vendée, une réserve naturelle nationale est cogérée par la LPO [Ligue pour la protection des oiseaux, ndlr], l'Agence des aires marines protégées et la Fédération départementale des chasseurs, déplore l'auteur, un ex de la LPO. Oui, c'est tout aussi officiel que méconnu, la LPO et les chasseurs gèrent ensemble une réserve naturelle. [...] Les mauvaises langues parlent du casse du siècle pour les chasseurs.»

## Destruction des espèces

Et que dire de la prétention scientifique des «premiers écologistes de France» ? Méconnaissance de la faune sauvage, données lacunaires concernant le nombre d'animaux abattus pour les 90 espèces chassables, tableaux de chasse introuvables, inventaires dressés par les chasseurs eux-mêmes : là encore, les arguments contre la pratique cynégétique dite de «régulation» comme elle se fait aujourd'hui ne manquent pas. «Ce n'est pas sans conséquence, regrette à ce propos Pierre Rigaux. On chasse et on piège des animaux sans connaître leurs effectifs. C'est ainsi que

des campagnes de tirs de renards ou de blaireaux sont régulièrement menées sur la base d'arrêtés préfectoraux arguant la prolifération de ces animaux, sans que personne ne dispose d'aucun chiffre, tant sur les effectifs vivants que sur ceux éliminés au cours des campagnes précédentes.» Sans compter les espèces protégées, en déclin ou menacées de disparition, mais toujours chassables, comme le lapin de garenne, en tête des mammifères tirés chaque année, le lièvre variable, le putois d'Europe et une trentaine d'espèces d'oiseaux (tourterelle des bois, hûtrier pie, lagopède alpin, courlis cendré, etc.).

---

#### A LIRE AUSSI

Chasse en captivité : alerte aux sordides safaris des campagnes

---

Enfin, ne parlons pas de l'anachronie de la chasse à courre pour laquelle, selon l'auteur, l'on tue pour le seul plaisir au nom de la tradition et non pour des impératifs écologiques. Ni de la maltraitance des animaux élevés en batterie pour la chasse (faisans communs, perdrix rouges, colins, lapins, etc.) qui constituent l'essentiel des animaux chassés ; ni des conséquences de la chasse sur la biodiversité en général, entre «pollution génétique» et pollution au plomb, entre autres. Avec ce constat : *«Les effets à plus long terme, le cumul des causes multifactorielles de déclin des effectifs, les conséquences écologiques, sanitaires, la souffrance des animaux et le dérangement des humains non-chasseurs n'intéressent que peu les décideurs.»* Et c'est là la plus grande force du livre, par ailleurs préfacé par Nicolas Hulot : s'attaquer à la chasse en tant que système de destruction des espèces, très bien alimenté par un lobbying efficace et de grasses subventions, et non aux chasseurs - qui en sont parfois les victimes - et leurs pratiques individuelles.

(1) *Pas de fusils dans la nature. Les réponses aux chasseurs*, Pierre Rigaux, éd. Humensciences, 288 p., 22 €.



Florian Bardou